Envoyé en préfecture le 14/01/2020
Reçu en préfecture le 14/01/2020
Affiché le
ID : 084-258402346-20191219-2019CS62-DE

Parc naturel régional du Luberon

Une autre vie s'invente ici

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

Délibération **2019 CS 62** du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : LUBERON LABO VELO – DEMANDE DE FINANCEMENT FNADT

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.
Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

Etaient présents :
Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,
Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

Avaient donné pouvoir :
Mesdames
Jacqueline COMBE à Valérie DELONETTE
Christiane NAJI à Grigori GERMAIN
Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES
Mireille BOR à Gaëlle LETERRON
Paule DAPRES à Alain DEILLE

Messieurs
Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME
Félix BOREL à Catherine SERRA
Michel GASPARIN à Anne-Marie CHEREZY
André BERGER à Geneviève JEAN
Christian AUTARD à Yolande PRIMO
Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN
Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO
Pierre BENAS à Pierre FISHER
Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS
Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER
Gilles MOYNE à Claire ARAGONES
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Envoyé en préfecture le 14/01/2020
Reçu en préfecture le 14/01/2020
Affiché le
ID : 084-258402346-20191219-2019CS62-DE

Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés :
Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER
Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

Etaient également présents, sans voix délibératives :
Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment l'orientation B.2. « Améliorer le cadre de vie et la qualité de la vie » et l'objectif B.2.12 « B.2.12 Améliorer et sécuriser les déplacements » ;
Vu le « Plan vélo & mobilités actives » lancé le 14 septembre 2018 par le Ministère de la transition écologique et solidaire.
Vu l'appel à projets « vélo et territoires 2018 lancé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Ministère de la transition écologique et solidaire ;
Vu la délibération du Parc naturel régional du Luberon n°2018 BS 133 du 20 décembre 2019 ;
Vu la désignation du Parc naturel régional du Luberon comme lauréat de l'appel à projet « vélo et territoire » en date du 11 avril 2019 par l'ADEME ;
Vu la délibération du Parc naturel régional du Luberon n° 2019 CS 35 du 18 juillet 2019 ;

Considérant l'enjeu de développer la pratique du vélo comme moyen de déplacement sur de courtes distances dans le territoire du Parc du Luberon, et en particulier dans les concentrations urbaines, et l'opportunité que présente les financements octroyés par l'ADEME afin de mobiliser des ressources et l'ingénierie nécessaire pour y parvenir ;
Considérant la possibilité de compléter le plan de financement des études par une aide au titre du FNADT.
Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité** :

- **CONFIRME** l'intérêt de solliciter une subvention de 24 900 € auprès du FNADT afin de mettre en œuvre la partie étude du programme « Luberon Labo Vélo » retenu par l'ADEME ;
- **APPROUVE** le plan de financement des axes 1 et 2 de ce programme et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté :

DEPENSES AXES 1 et 2		**RECETTES AXES 1 et 2**		
Principaux postes de dépenses	**Montant en € TTC**	**Financement**	**taux**	**Montant en €**
Axes 1 : étude stratégique (schéma directeur vélo)	36 000 €	**ADEME**	50%	41 500 €
Axe 2 : étude services vélo + déplacements, frais généraux	47 000 €	**FNADT**	30%	24 900 €
		Participation crédits Parc sur fonds CEE-TEPCV	20%	16 600 €
TOTAL	**83 000 €**	**TOTAL**		**83 000 €**

Envoyé en préfecture le 14/01/2020
Reçu en préfecture le 14/01/2020
Affiché le
ID : 084-258402346-20191219-2019CS62-DE

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI

PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON
60, Place Jean Jaurès
B.P. 122
84404 APT CEDEX
Tél. 04 90 04 42 00 - Fax 04 90 04 31 15